

“ Vous connaissez ces événemens par plusieurs rapports. Le gouvernement lui-même a publié des documens à cet égard, en sorte qu’il nous suffira de protester solennellement en quelques mots contre une pareille violence. Aussitôt que la régence eut reçu cette dernière réclamation, elle demanda au tribunal suprême séculier un avis sur toute cette affaire ; en même tems elle fit part au vice-nonce Ramirez qu’il eût à s’abstenir de toute communication avec elle. Vers la fin de décembre, ils décrétèrent, par le conseil de ce même tribunal, que Joseph Ramirez, notre fils chéri, cesserait ses fonctions de vice-nonce, et que le tribunal ecclésiastique d’appel, joint à la nonciature, cesserait également. En même tems, on demanda au tribunal suprême de donner promptement son avis sur la manière dont les sujets espagnols devraient agir à l’égard des affaires qui étaient du ressort du tribunal ecclésiastique, et sur la manière dont on pourrait obtenir les grâces et dispenses que la nonciature accordait, sans être obligé de recourir à la cour de Rome. Enfin, on ordonna que Ramirez serait privé de tous les revenus qu’il tirait de l’église ou du trésor d’Espagne, et serait conduit au delà des frontières, comme s’il avait blessé la dignité du gouvernement par des réclamations inconvenantes et indues. Tout cela fut exécuté par la force militaire, et le rapport publié sur cette affaire le 1 janvier, par le gouvernement lui-même, remplit de tristesse le cœur de tous les catholiques.

“ Nous croyons inutile de réfuter les assertions malveillantes que contient l’avis du tribunal suprême, approuvé par le gouvernement de Madrid ; néanmoins, il est évident que l’on n’a déployé une si grande sévérité contre Ramirez que pour détourner les autres de faire des représentations semblables. Vénérables frères, vous voyez par là quel avenir attend l’Eglise d’Espagne, si l’on ne permet même pas de réclamer dans les notes adressées au gouvernement contre ces empiétemens que le pouvoir séculier commet sur les droits de l’Eglise ; mais malheur à nous, si, en présence d’un pareil ébranlement des choses saintes, nous n’opposons pas à une oppression si dure de l’Eglise un mur pour la maison d’Israël, et si nous bornions nos soupirs à des réclamations secrètes. Nous sommes aussi stimulés par l’amour paternel que nous éprouvons pour le peuple catholique de l’Espagne qui, en tout tems, a bien mérité de l’Eglise et du Saint-Siège, et que nous voyons menacé dans sa religion, par suite des troubles survenus dans les affaires ecclésiastiques de ce royaume.”